



# CONTRATS de RECHERCHE

## La Société Française de Médecine d'Urgence

en partenariat avec l'industrie

**Boehringer<sup>®</sup>**

**Lilly<sup>®</sup>**

**Polymédis<sup>®</sup>**

**Sanofi-Aventis<sup>®</sup>**

**Vygon<sup>®</sup>**

vous invitent à concrétiser un projet d'étude par l'attribution d'un contrat de recherche.

La liste des autres participants sera diffusée ultérieurement

Ces contrats ont pour objectif de promouvoir des projets de recherche clinique ou expérimental par un soutien financier d'un montant de 5 000 à 10 000 €.



### Conditions et Dossiers de candidature

L'investigateur principal doit être membre de la SFMU et exercer son activité professionnelle dans une structure d'urgences. Les équipes lauréates des années précédentes ne peuvent concourir qu'après finalisation du projet soutenu.

Les dossiers et le règlement sont obtenus sur demande à l'adresse suivante :

[recherche@sfmu.org](mailto:recherche@sfmu.org)



### Jury

Le jury est composé par les membres de la Sous-Commission Recherche, d'un membre du Conseil d'Administration et du président de la Commission Scientifique de la Société Française de Médecine d'Urgence.



### Calendrier

La date limite de dépôts des dossiers de candidature est fixée au

**15 Avril 2009**

L'attribution s'effectuera lors du congrès Urgences 2009

Au terme de sa réalisation, les résultats du projet devront être soumis pour une présentation lors d'un **Congrès Urgences**.

Les lauréats s'engagent à présenter l'évolution de leurs travaux à la **Sous-Commission Recherche et Méthodologie**.

L'évolution des travaux conditionnera l'attribution des montants alloués.

